

Dans quel cas :

- Accidents
- Raison de santé physique
- Raison de santé psychique
- Maternité
- Raison sociale majeure

Conditions :

- Élèves inscrits dans un établissement scolaire du 1^{er} et 2^o degré
- 2 semaines d'absences consécutives minimum
- 3 semaines d'absences discontinues si longues maladies

Quel accompagnement ?

- Transmission de documents pédagogiques
- Outils numériques de travail
- Professeurs à domicile

Contact : Coordinatrice Apadhe :

Lisa Delacroix

Mail : apadhe-pep-02@ac-amiens.fr

Tél : 03-64-16-81-77 ou 06-25-12-51-80

APADHE :

Accompagnement
Pédagogique
à Domicile,
à l'Hôpital,
ou à l'Ecole
*Circulaire de l'EN du
3/08/20*

Objectifs :

- S'adapter aux besoins des élèves
- Poursuivre les apprentissages scolaires
- Maintenir le lien avec la classe, les professeurs et les camarades

Procédure :

- 1) **Demande** de la famille, de l'établissement scolaire ou de l'école.
- 2) **Etude** : réception et examen du dossier par le médecin et l'ien ASH.
- 3) **Le projet** : proposition d'un projet pédagogique établi par l'enseignante coordinatrice APADHE et l'équipe pédagogique en collaboration avec les pep 02.
- 4) **Retour** : Le projet est transmis à l'ien ASH, à la famille, et au médecin d'éducation nationale.

